

Auxiliaires et ravageurs en maraîchage bio

Labelisée Ecophyto par Vivea / Portée par la FD CIVAM 30 et co-organisée avec le Civam Bio 34

Public cible

Nombre de places limité pour cette formation.

Objectifs

Reconnaître et identifier les ravageurs et maladies et perfectionner les techniques innovantes de production en maraîchage bio pour prévenir et anticiper leurs attaques

Enjeux

Parler de «lutte biologique», c'est en premier lieu parler de relation entre les êtres vivants, c'est favoriser le prédateur naturel du ravageur pour le maintenir sous contrôle, et c'est aussi prévenir en associant et en tirant bénéfice des spécificités des plantes cultivées.

Contenu

Module à distance :

- Changement climatique en agriculture : une opportunité pour faire évoluer ses pratiques ? - 2,5h à distance
- Reconnaître les auxiliaires et les ravageurs et définir les seuils d'intervention - 3h à distance

Présentiel :

- Présentation de mesures prophylactiques et curatives pour diminuer la pression des ravageurs et des maladies.
- Visite d'une exploitation maraîchère : identification des ravageurs et maladies présents sur les cultures. Présentation, analyse et échanges autour des techniques de lutte préventives et innovantes, mises en place sur l'exploitation au cours de la saison.

Modalité d'enseignement

présentiel

Infos complémentaires



Durée de la formation 1 jour(s)

Date limite d'inscription 08/04/2024

Tarifs

Adhérent 556€

Non adhérent 556€

Non agricole 556€

gratuit pour les agriculteurs éligibles

VIVEA

Pour les autres financements, merci de nous contacter.

Plus de renseignements

Alice Calvet

alice.calvet@bio34.com

CIVAM bio 34

Maison des Agriculteurs B

Mas de Saporta CS 50023

34875

LATTES

Tel. 04 67 06 23 90

N° d'organisme de formation :

91340782734

Taux de satisfaction : %

Repas du midi à apporter

Modalités d'accès :

Dates, lieux et intervenants

15 avr 2024
09:00 - 17:00 (7hrs)

34690 Fabrègues

Claude Mur, formateur
en agroécologie

date à définir (5,5hrs)

Co-organisateur(s)



Partenaire(s)



Module à distance

Financier(s)



Financement de la formation et pièces à fournir

Les contributeurs VIVEA doivent être à jour de leur cotisation au fond de formation, les personnes en démarches d'installation doivent fournir l'attestation délivrée par le point info installation

Bulletin d'inscription

Nom _____

Prénom _____

Adresse : _____
--

Code postal : _____

Commune _____
--

Courriel _____

Téléphone _____

EATP / cotisant de solidarité / PPP / demandeur d'emploi / autre : __

☐ J'atteste avoir pris connaissance des conditions générales de formation ([Voir la fiche](#))